

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

OPÉRA DE REIMS DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - SAISON 2020-2021

L'Opéra de Reims est le théâtre lyrique de la Ville de Reims.

Le contrat d'affermage étant arrivé à échéance le 30 juin 2018, la Ville a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence aux fins de sélectionner un nouveau délégataire. Au regard du projet culturel présenté, la ville a signé un contrat d'affermage avec la SARL Scène d'Œuvres Lyriques pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} juillet 2018.

Dans son projet artistique et culturel, le délégataire met en avant une ouverture de la programmation au plus grand nombre qui se traduit dans l'éclectisme revendiqué des spectacles proposés, tant au niveau des genres (opéra, comédie musicale, ballet, concert) que des formats (du duo vocal à capella, aux œuvres du grand répertoire dont certaines nécessitent la présence de plus d'une centaine d'artistes).

La programmation de la saison 2020-2021 est tournée vers l'ouverture aux publics les plus diversifiés, tempérée par un équilibre entre titres célèbres et découvertes.

Le déroulé de cette saison a été particulièrement impacté par la crise sanitaire, davantage que lors de la saison 2019-2020, avec la fermeture de l'Opéra à compter du 30 octobre 2020 jusque mai 2021.

Ainsi, seulement 8 spectacles ont été joués (37 programmés) par l'Opéra de Reims pour un total de 8 représentations (31 la saison précédente) réunissant 1 395 spectateurs.

L'Opéra définit une programmation orientée notamment vers :

- le jeune public, sur lequel porte l'effort principal, avec les projets suivants : l'Ecole du Spectateur, Collégiens à l'Opéra, Lycéens à l'Opéra, un projet artistique globalisé, des sorties familiales avec des visites de l'Opéra et des ateliers de découverte (annulés cause Covid).

Le délégataire met également en œuvre une programmation de spectacles jeune public avec des séances scolaires (8 représentations, toutes annulées), des générales ouvertes principalement aux jeunes, etc.

Pour la saison 2020-2021, l'action culturelle à destination des scolaires représente 2 665 spectateurs.

Concernant les étudiants, la fréquentation étudiante représente 120 personnes sur la saison. L'Opéra travaille avec différents établissements d'enseignement supérieur tels le Conservatoire à Rayonnement Régional, Sciences Po, NEOMA et l'Université de Reims.

- L'Opéra solidaire, dont le but est d'intéresser des publics éloignés de la culture grâce à différentes collaborations suivies avec l'Association Cultures du Coeur et des Maisons de Quartier ;

- L'Opéra accessible aux personnes en situation de handicap : Opéra adapté aux déficients visuels, en leur proposant une audio description réalisée par Accès Culture ; pour les déficients auditifs pour les spectacles de la saison, un système d'amplification individuelle peut être mis à disposition pour tous les spectacles de la saison ; personnes à mobilité réduite accueillies en fauteuils roulants, partenariats avec le CHU et des centres spécialisés pour des ateliers destinés aux personnes en situation de handicap moteur ou subissant des troubles psychologiques.

En contrepartie des obligations qui pèsent sur le fermier, à savoir la mise en œuvre de son projet artistique et culturel, la mise en œuvre d'une politique tarifaire volontariste, la gestion et l'entretien des bâtiments, la Ville de Reims lui verse une participation forfaitaire annuelle.

Ainsi, le montant de la subvention allouée par la Ville à la SARL Scènes d'OEuvres Lyriques, au titre de l'exercice 2020-2021, est de 3 397 952,20 € HT.

En contrepartie de la mise à disposition des locaux de l'Opéra par la Ville, le délégataire doit lui verser une redevance d'un montant de 600 000 €.

L'exercice comptable 2020-2021 a été clôturé le 30 juin 2021 avec un résultat comptable positif de 823 356 €.

Pour rappel, le résultat était positif à l'issue de la saison précédente (227 151 €) et négatif (-92 126 €) à l'issue de la saison 2019-2020.

A la date d'arrêté des comptes, la SARL SOL n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sanitaire sur son patrimoine et sa situation financière.

Sur le plan financier :

- la contribution de la Ville dans le cadre de la DSP a été maintenue. Toutefois, par solidarité avec les acteurs culturels du territoire les plus fragiles et les plus menacés par la crise actuelle, la SARL SOL, en lien avec la Ville, a restitué la part de subvention trop perçue en 2020 et directement liée à l'absence d'activité soit 150 000 €.
- les charges ont sensiblement baissé suite à l'arrêt de la programmation artistique entre septembre 2020 et mai 2021 (charges artistiques, mais aussi frais de déplacement, hébergement artistes et compagnies, énergie, etc).
- la société a bénéficié de différentes mesures étatiques à savoir l'exonération des cotisations patronales de septembre 2020 à mai 2021, l'aide au paiement Covid-19, des exonérations patronales de cotisations chômage intermittent.

Ainsi, bien que préjudiciable, la crise sanitaire n'a pas remis en cause la continuité d'exploitation compte-tenu du soutien des partenaires publics.

Le montant total des dépenses est de 3 720 396 € (4 517 344 € pour la saison précédente).

L'analyse des comptes fait apparaître une diminution des charges globales de 796 948 € par rapport à la saison 2019-2020.

On notera principalement une variation de :

- 522 178 € de diminution en salaires, charges sociales et salariales,
- 338 760 € de diminution pour les achats de spectacles et co-productions,
- 25 641 € d'augmentation pour les résidences.

Les recettes représentent un total de 4 543 752 € (4 744 495 € pour la saison précédente) dont :

4 038 159 € de subventions, soit -166 687 € par rapport à la saison précédente, dont 13 191 € de revalorisation contractuelle de la subvention Délégation de Service Public Ville,

49 565 € au titre de la billetterie, la vente de co-productions, la location de salles et d'autres prestations (- 485 787 € par rapport à la saison précédente).

Les recettes reculent de 200 743 € par rapport à 2019-2020 du fait de l'impact plus important de la crise sanitaire sur cette saison, qui a contraint à fermer la structure.

Ainsi, à l'instar des subventions qui ont été réduites, l'ensemble des produits vendus a diminué, en particulier la billetterie (- 276 951 €), sachant que les billets annulés ont été remboursés, au même titre que la vente de spectacles et coproductions (- 191 486 €).

Cependant, les aides étatiques liées à la crise sanitaire ont participé à limiter cette perte de recettes, grâce à un soutien total de 320 825 €.